

Niort, le 18 juin 2004

Préfecture des Deux-Sèvres
4, rue Du Guesclin
BP 522
79099 NIORT Cedex 9

A l'attention de Monsieur Jacques LAISNÉ
Préfet des Deux-Sèvres,

GPG/AL

Monsieur le Préfet,

J'ai lu avec attention dans la presse du vendredi 11 juin, les mesures de restriction concernant les prélèvements d'eau dans les zones de gestion volumétrique 10a, 7, et 12 pour le département des Deux-Sèvres.

Je suis surprise qu'aucune mesure ne soit prise concernant le Lambon. J'ai bien noté que vous aviez au cours de l'hiver dernier relevé les seuils d'alerte de 1m30 pour la zone de gestion de cette rivière, et j'ai eu l'occasion de vous dire que si la démarche était attendue et bonne, elle n'était toutefois pas suffisante pour anticiper les difficultés auxquelles nous risquons d'être confrontés cette année en cas d'absence notable de précipitation.

Mes inquiétudes d'alors se révèlent malheureusement fondées. En effet, la situation de la nappe fin mai (piézomètre la grange Verrines) était à -12m avec une chute vertigineuse entre le 1^{er} et le 31 mai.

Le 7 juin, soit une semaine plus tard, la baisse continue (-81 centimètres) et à ce jour, 18 juin, la nappe est à -13,50 m environ et il ne serait pas surprenant que cette tendance soit quotidiennement confirmée. C'est pourquoi, même si le niveau d'alerte 1 n'est pas atteint, je m'interroge sur l'absence de mesures d'anticipation concernant les prélèvements sur le bassin versant du Lambon. Par ailleurs, depuis deux jours le Lambon est à sec, à l'instar de ce qui s'est passé l'année dernière, ce qui n'augure pas de bonnes perspectives pour l'été qui arrive.

Ainsi, même si nous n'avons pas encore atteint le niveau du 1^{er} seuil d'alerte, je vous serai reconnaissante de bien vouloir d'ores et déjà prendre des mesures exceptionnelles permettant de préserver la ressource en eau potable, mais au-delà, de préserver les milieux aquatiques afin de ne pas reproduire la situation catastrophique de 2003.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

Geneviève P-Gaillard